

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 mars 2018 à 18 h 00

L'an deux mil dix-huit, le mardi treize mars à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, CLOAREC Mickael (arrivé au point 10), DERRIEN Corinne (arrivée au point 6), FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIROTTO François, HARDOUINEAU Christian, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette, PRIGENT Jacqueline (arrivée au point 4), RESPRIGET Marie-Louise.

Absents :

Procurations

GRILLE Régis donne procuration à GIROTTO François, LE ROLLAND Christine donne procuration à GEFFROY Rémi, LE SCORNET Isabelle donne procuration à RESPRIGET Marie-Louise.

Afférents au conseil municipal :

14

Nombre de conseillers en exercice :

tous les conseillers en exercice

Présents :

11 votants et 3 procurations

Date de convocation :

1er mars 2018

Secrétaire de séance :

MERRANT Patricia

Le procès verbal de la séance du 19 décembre 2017 a été adopté à l'unanimité.

1) Participation financière à l'école Lucien Prigent

Les élus, à l'unanimité, votent un montant de 500 € par enfant pour une participation aux dépenses de l'école pour les élèves de la commune du Ponthou.

2) Motion trésorerie de Lanmeur

Le Conseil Municipal de Plouégat Moysan, opposé à la fermeture de la trésorerie de lanmeur, à l'horizon 2019 a adopté une motion qui sera transmise à Madame BRIGANT, Directrice Départementale des finances publiques :

« Monsieur Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques de la section du Finistère a transmis en mairie un courrier afin d'attirer son attention sur la fermeture de la trésorerie de Lanmeur envisagée au 1^{er} Janvier 2019.

Les Maires travaillant avec cette trésorerie, s'opposent à cette fermeture et exigent que le service financier public de proximité puisse continuer d'assurer aux usagers, ainsi qu'aux collectivités et établissements publics, un vrai service de proximité au coeur des territoires ruraux.

Alors que les besoins de la population augmentent et qu'une bonne partie d'entre elle n'a pas forcément la maîtrise ou l'accès aux nouvelles technologies, nous exigeons le maintien d'un vrai service de proximité, en zone rurale. Nous dénonçons un processus de concentration d'un service public vers un centre urbain et cette politique de désengagement de l'état au sein des territoires ruraux. »

3) Révision prix de vente terrains lotissement Lodennou Bihan

Suite aux transferts des compétences eau et assainissement à Morlaix Communauté le prix de vente des lots du Lotissement Lodennou Bihan est à réviser, en effet les futurs acquéreurs auront les raccordements à leur charge, les élus décident donc à l'unanimité de baisser à 25 € TTC le m² au lieu de 30 €.

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 13 mars 2018 à 18 h 00

4) Vente Terrain

Les élus, à l'unanimité, décident de donner leur accord à la cession du délaissé au bourg, cadastré ZH 321 au bénéfice de Mr et Mme LOUEDEC au prix de 0.51€/m2 soit un montant total de 12.75 €.

5) Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2018 et de conserver les taux appliqués en 2017 :

- Taxe d'habitation : 15.83 %
- Taxe foncière (bâti) : 19.00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 47.47 %

6) Comptes administratifs 2017

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les comptes administratifs 2017 sont mis aux voix par André FLOCH, 1^{er} adjoint, Mr Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Nombre de votants :

OUI :

Adopté à l'unanimité : OUI

ASPL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	128 257.65	125 417,55	-2840.10
COMMUNE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	397 900.80	489 666.07	+91 765.27
<i>Investissement</i>	489 196.05	347 960.32	-141 235.73
COMMERCE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	2550.63	3252.00	+701.37
<i>Investissement</i>	19 301.96	582.09	-18 719.87
LOTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<i>Fonctionnement</i>	0	0	+91 711.84
<i>Investissement</i>	0	0	-251 433.64

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2017 par le Percepteur sont identiques aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, les approuve à l'unanimité.

7) Affectation du résultat de fonctionnement 2017 du budget Commune

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice et des reports des années antérieures, le Conseil Municipal affecte les sommes suivantes :

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 13 mars 2018 à 18 h 00

Le résultat de fonctionnement 2017 d'un montant de 91 765.27 € a été affecté en section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

8) Affectation du résultat de fonctionnement 2017 du budget Commerce

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice et des reports des années antérieures, le Conseil Municipal affecte les sommes suivantes :

Le résultat de fonctionnement 2017 d'un montant de 701.37 € a été affecté en section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

9) Subventions

Les élus votent à l'unanimité les subventions suivantes nécessaires à l'équilibre des budgets :

- ASPL	89 725.10 €
- CCAS	2 859.92 €

10) Vote des budgets primitifs 2018

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les budgets 2018 sont mis aux voix.

Nombre de votants :

OUI :

Adopté à l'unanimité : OUI

ASPL	DEPENSES	RECETTES
<i>Fonctionnement</i>	<i>126 225.10</i>	<i>126 225.10</i>
COMMUNE	DEPENSES	RECETTES
<i>Fonctionnement</i>	<i>433 107.38</i>	<i>433 107.38</i>
<i>Investissement</i>	<i>469 594.44</i>	<i>469 594.44</i>
COMMERCE	DEPENSES	RECETTES
<i>Fonctionnement</i>	<i>3252</i>	<i>3252</i>
<i>Investissement</i>	<i>28 719.87</i>	<i>28 719.87</i>
LOTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
<i>Fonctionnement</i>	<i>163 286.84</i>	<i>163 286.84</i>
<i>Investissement</i>	<i>269 433.64</i>	<i>269 433.64</i>

Les principaux investissements 2018 :

Matériels divers : Aspirateur école, cuve réserve incendie, chauffe-eau école, rideaux mairie, panneaux voirie, clôture 11 370 €

Mobilier : Table cantine, pupitre mairie : 510 €

////////////////////////////////////

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 13 mars 2018 à 18 h 00

Informatique : logiciel état civil et copieur : 3269 €

Parking Ecole : 31 000.00 €

Aire de sports : 82 000.00 €

Chapelle Saint Méen : 20 000 €

Voirie Trogoff : 70 000 €

Mise en sécurité cloches Eglise : 3000.00 €

Columbarium cimetière : 5000.00 €

Eclairage Guernaven : 3000.00 €

Le Maire,

François GIROTTO.

Clôture de la séance à 20h00
Affiché le 16 mars 2018

////////////////////////////////////